



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Œuvres D'Architecture

Scamozzi, Vincenzo

Paris, 1764

Chap. VII.

urn:nbn:de:hbz:466:1-35944

point A ; par la premiere rampe on arrive au repos B, & par la seconde à celui C, qui peut être au niveau des entre-sols. Continuant de monter deux autres rampes, on parviendra au plain-pied du principal étage. Comme sur toutes ces figures la largeur des marches est d'un pied, elles peuvent servir d'échelle pour mesurer toutes les parties de ces escaliers.

De ces dix figures, les six premieres sont de notre invention, & elles peuvent servir pour de grands escaliers : les quatre dernieres sont pour des escaliers de dégagement ou montées secrettes ; ils peuvent être simples & avec des murs, ou vuides dans le milieu, & à deux, trois, ou quatre branches.

CHAPITRE VII.

Des niches & des frontons.

LES niches ont été fort en usage chez les Anciens, comme il est facile d'en juger par les vestiges qui en restent dans les temples, les thermes, les scenes des théâtres, les amphithéâtres, les cirques, & les arcs de triomphe Antiques. Il y en avoit aussi dans divers endroits des maisons des particuliers, comme dans les vestibules, les cabinets & les salles d'assemblée ; c'est pourquoi il est à propos d'en orner les salles, les portiques & les escaliers. Les niches doivent être placées, autant qu'il se peut, vis-à-vis un vuide, comme une porte ou une croisée, soit qu'il y ait une statue ou qu'il n'y en ait point, parce qu'alors elles servent pour se reposer, lorsqu'il y a un siege ou appui de pierre ou de marbre.

Diverses ordonnances ou distributions d'Escaliers.

Fig. 1.^{re}

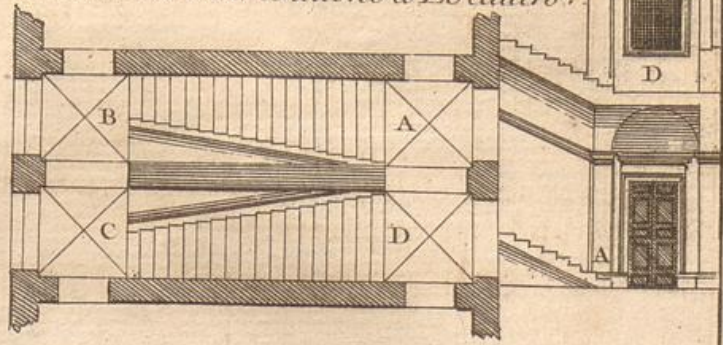


Fig. 2.

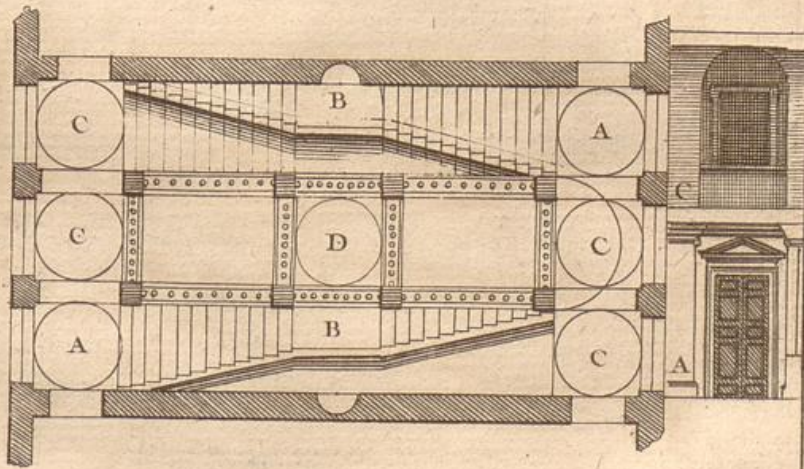
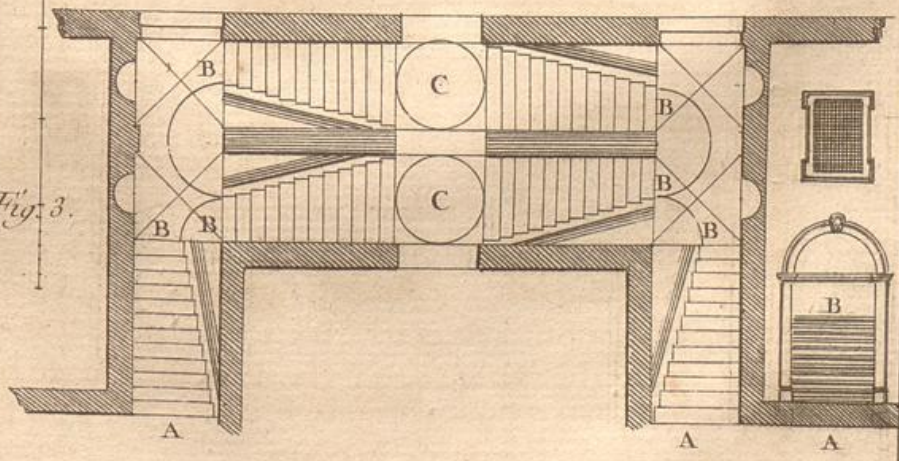


Fig. 3.



Suite des differens Escaliers

Fig. 4.

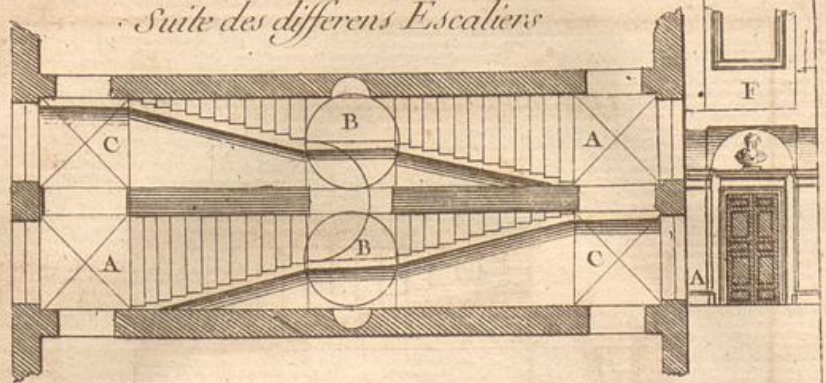


Fig. 5.

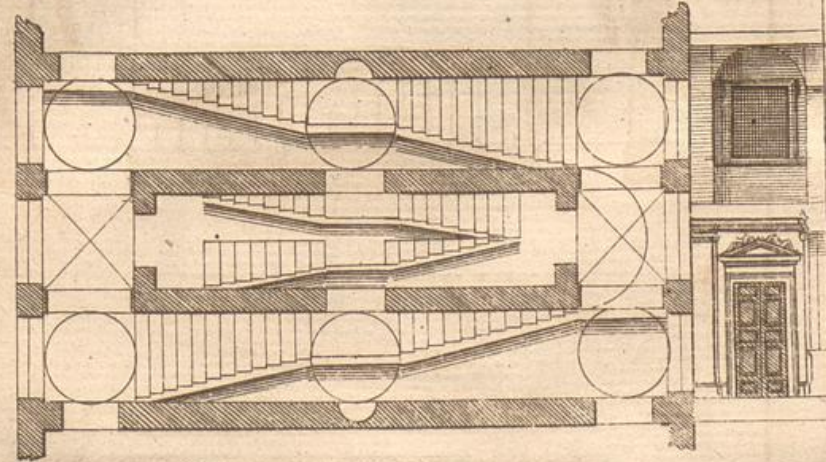
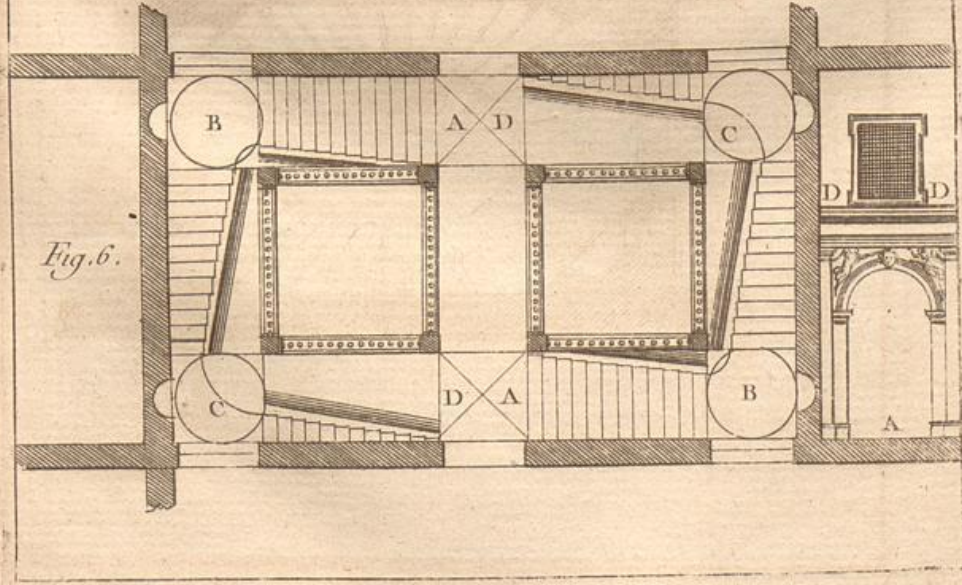


Fig. 6.



Ordonnances ou distributions d'Escaliers.

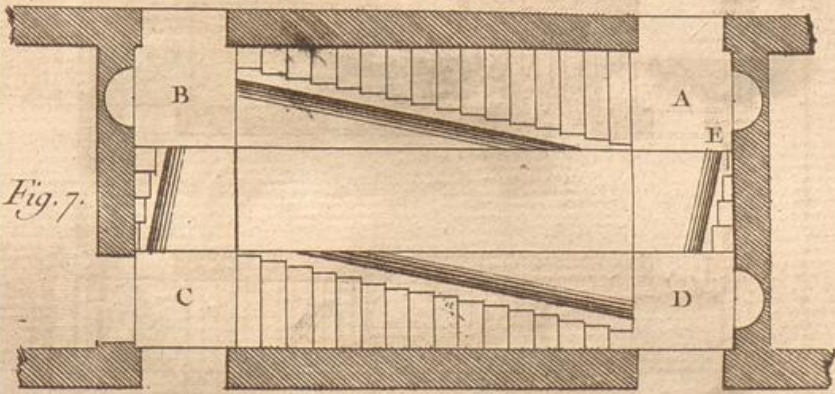


Fig. 7.

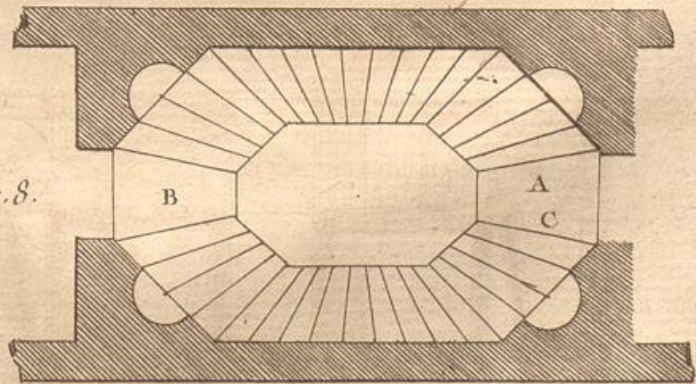
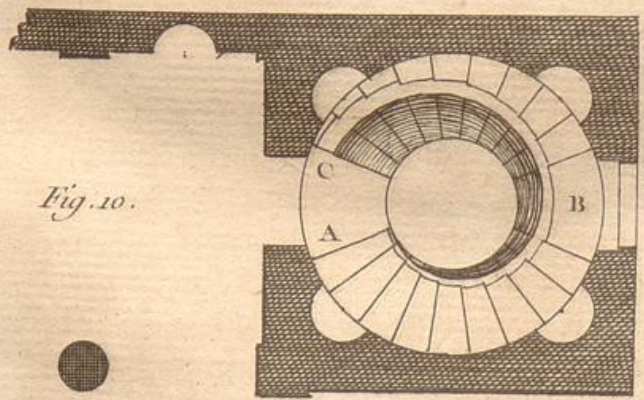
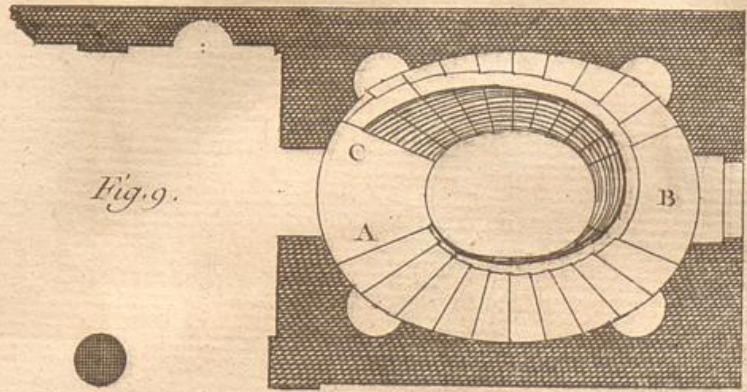


Fig. 8.

Suite des differens Escaliers



Il y a deux sortes de niches : la premiere espece est celle des grandes niches qui descendent jusque sur le pavé, comme celles de la Rotonde, sous son portique, & celles des thermes *Antoniennes*, où l'on a trouvé le grand groupe du taureau du palais *Farnèse*, qui représente la fable de *Dircé* : il y en a encore de pareilles aux thermes de *Titus*, où étoit le groupe de *Laocoon*. Ces sortes de niches ne conviennent que dans des lieux vastes & spacieux ; celles qui sont d'une grandeur ordinaire ne peuvent recevoir qu'une seule figure. La proportion de celles-ci doit être telle que leur hauteur soit un peu moindre que de deux fois & demi leur largeur, pour les Ordres massifs ; & d'un peu plus que cette hauteur, pour les Ordres délicats. Leur plan est ordinairement un demi-cercle, quelquefois un peu plus, d'autres fois un peu moins, suivant que la nécessité le requiert.

Outre les niches, il y a encore des tabernacles, qui sont ronds par leur plan & par leur élévation, c'est-à-dire par le haut, ou bien qui sont quarrés, en renfoncement, comme ceux du dedans du Panthéon, & des thermes de *Dioclétien* & d'*Antonin*, avec des colonnes ou pilastres aux côtés.

Les niches qui sont entre les colonnes sans piédestaux doivent avoir de largeur un diametre & demi de la colonne : lorsque les colonnes ont des piédestaux, on leur donne un diametre & trois quarts. Comme il est nécessaire que les statues soient proportionnées aux niches, la regle est que le bas du col, ou la hauteur des épaules ne passe point le dessus de l'imposte ; on donne à cette imposte les $\frac{2}{3}$ de la hauteur comprise depuis le bas de la niche jusqu'à l'endroit où le ceintre commence. Cette proportion est pareille à la hauteur d'une frise & d'une corniche

mise à cet endroit. Elle ne doit pas être moindre que des $\frac{2}{7}$ de cette hauteur, qui seroit celle d'une corniche seule. Les bandeaux d'arcs ou archivoltés des niches ne doivent pas avoir plus de largeur que la sixieme partie de leur ouverture, ni être plus étroites que la huitieme partie; si ce n'est aux grandes niches, où elles n'en auront qu'un dixieme. On peut voir des exemples de toutes ces especes de niches dans le lieu où sont les statues publiques, à Venise, devant le palais saint *Marc*.

Quoique nous ayons parlé des frontons dans le premier Livre, nous en dirons ici quelque chose à l'occasion des niches & des tabernacles qu'ils couronnent. Les frontons sont ou pointus (& pour lors ils imitent les toits), ou ceintrés, à l'imitation des dômes & coupoles. Ils font un meilleur effet étant placés sur le milieu d'un bâtiment que dans les aîles ou sur les côtés. On doit bien se garder de les briser comme on en voit des exemples, ce qui est contre le jugement & la regle de leur origine. Il est à propos de les orner de figures allégoriques au bâtiment, comme sont ceux de la Procuracie de saint *Marc*. On leur donne deux neuviemes de la longueur de la corniche horizontale: leur sommet doit former un angle à peu près pareil à celui d'un octogone.

Comme les niches & les tabernacles sont d'un grand ornement pour l'intérieur des édifices, & qu'on peut y placer des statues d'un grand prix, il est nécessaire aussi que la matiere réponde à cet usage, & qu'elles soient construites de marbres précieux, soit mêlés, soit d'une seule couleur, faisant ensorte cependant qu'il résulte de ce mélange une harmonie qui contribue à en rendre l'aspect plus agréable, bien loin d'y apporter de la confusion: ce qui dépend du

jugement de l'Architecte, du tems, & de l'argent que celui qui fait bâtir, a dessein d'y employer.

C H A P I T R E V I I I.

Des abus qui se sont introduits dans l'Architecture.

IL reste à parler des abus qui se sont introduits dans notre maniere de bâtir, depuis la décadence de l'Empire Romain, & qui ont été pratiqués par des Architectes de quelque réputation. Pour qu'on ne s' imagine pas que ce soit le ressentiment ou quelque autre passion qui m'anime, je parlerai seulement des fautes dans lesquelles ils sont tombés, sans vouloir les nommer.

Premierement, c'est un abus d'avoir mis dans le dé des piédestaux des tables rondes ou à pans, & en pointe de diamant, & de les avoir lié haut & bas avec des chaînes & des anneaux, comme aussi d'y avoir appliqué des cartouches & des médaillons, ornemens qui ne leur conviennent point du tout, & qui sont d'ailleurs contraires à la solidité que des piédestaux doivent avoir. C'est encore, à mon avis, une chose bien vicieuse que de faire des colonnes torsées en maniere de vis, comme on en voit à l'église d'*Arezzo* : de les canneler en ligne spirale, de les lier avec des bandes rustiques, ou d'y tailler des branches de vigne & de lierre, comme on en voit en France. Car au moyen de tous ces travaux, cette partie du bâtiment qui doit avoir le plus de force ne semble plus qu'un ouvrage qui a été brisé & remastiqué.

Plusieurs ont fait aussi porter des entablemens par